

Communiqué du 21/11/2012

## **Rythmes scolaires:**

## **Après les annonces du Président de la République**

Apparemment, le Président de la République devant le congrès des maires de France, emprunte la voie de la sagesse en déclarant que la réforme s'étalerait sur 2 ans. Mais, en laissant toute latitude aux communes quant à l'application de la réforme, il instaure l'inégalité de traitement généralisée :

- Inégalité de traitement entre communes « riches » et communes « pauvres »
- Inégalité de traitement entre les écoles dont le fonctionnement varierait selon leur localité d'implantation.
- Inégalité de traitement pour les personnels enseignants et pour les personnels territoriaux.

Irait-on vers une école territorialisée dans la République des territoires en lieu et place de l'école publique laïque dans la République une et indivisible ?

Dans le meilleur des cas, les déclarations du chef de l'Etat vont créer un immense désordre.

Force Ouvrière rappelle que les enseignants ne veulent pas du travail le mercredi, ils ne veulent pas de la double tutelle Education nationale / collectivité territoriale. Ils veulent rester fonctionnaires d'Etat.

Les inquiétudes des personnels sont grandes, FO s'en est fait l'écho à de nombreuses reprises.

FORCE OUVRIERE continuera à être dans les discussions au sein des groupes de travail et autres tables rondes. La FNEC FP-FO continuera à y défendre les revendications des personnels. Le projet de loi d'orientation, le projet de réforme des rythmes scolaires n'y répondent pas. Le maintien de ses projets conduirait au conflit.

Aucun consensus ne s'est réalisé ni sur le projet de loi, ni sur les rythmes scolaires. Le bon sens voudrait que ces projets soient abandonnés et que s'ouvrent enfin de vraies négociations sur les revendications.

Montreuil le 21 novembre 2012